

La lettre d'information de Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie,

association pour la défense
des chemins ruraux

n°13
août
2017



EDITO du Président :

Sauvegardons nos territoires et préservons notre cadre de vie tout en partageant cette nature que nous aimons tant entre tous ses utilisateurs.

C'est le message que j'entends faire passer à travers les actions entreprises par notre association.

Le challenge est élevé car il nous faut à présent convaincre les élus municipaux des CINQ départements de notre nouvelle région. La communication et ses moyens modernes nous aident mais nous ne réussissons pas sans vous tous à tous niveaux.

Mobilisons nous pour y parvenir et soutenons notre équipe de terrain qui progresse chaque jour dans sa mission de recensement des chemins ruraux.

Bonne lecture, bonne rentrée...et bien à vous.

Le Président
Bruno CALLENS

DOSSIER

Les grands projets de l'association

Comme annoncé précédemment, l'association, devenue Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie, gère à présent 5 départements. Ses actions évoluent alors pour apporter encore plus d'aide aux communes et aux chemins ruraux bien évidemment!

Grâce au soutien des partenaires financiers (Europe, Région Hauts de France, Fédérations des Chasseurs de la Région et de l'Aisne), un projet ambitieux a pu être mis en place : le recensement des chemins ruraux.

Depuis de nombreuses années, l'association incite les communes à procéder à l'inventaire de ce patrimoine afin de mieux le conserver. En effet, une délibération du conseil municipal réaffirmant la propriété de la commune sur ces espaces peut éviter les risques de prescription acquisitive (appropriation par un tiers qui peut être légalisée après 30 ans).

Toutefois, les membres de l'association avaient constaté que les collectivités avaient quelques difficultés pour réaliser elles-mêmes une telle démarche.

En outre, un manque d'informations quantitatives, qualitatives et cartographiques sur les chemins ruraux était souligné par l'association et ses financeurs. C'est pour ces raisons que ce projet offrant l'opportunité aux communes de bénéficier d'une étude des chemins gratuitement a vu le jour.

Après la mise en place d'une nouvelle méthodologie plus pratique et fiable grâce à l'utilisation d'un outil informatique, cinq chargés de mission ont été recrutés pour une durée de trois ans. En charge d'un département chacun, ils sont à la disposition des collectivités pour mener à bien cette étude. Ne pouvant prévoir le recensement exhaustif des chemins de toute la Région - concrètement l'objectif avoisine les 300 communes- les collectivités ayant la volonté de s'appuyer sur l'étude pour mettre en place d'autres actions en faveur des chemins seront prioritaires.

C'est en lien avec le second projet de l'association : apporter une expertise technique et juridique pour développer des opérations complémentaires. Il peut s'agir d'une réouverture de chemins ou d'une valorisation touristique ou environnementale (plantations de haies, de fruitiers, de bandes refuges par exemple), de l'organisation d'animation avec les enfants, de la mise en place de circulations douces vers les communes voisines, etc. L'association apporte alors ses connaissances et conseille les collectivités pour mener ces projets. Dans certains cas, elle peut également suggérer des appels à projet pour obtenir des aides tel que celui de la Région, "Nature en chemins", terminé fin juin.



Rubrique juridique

Avancées et propositions du Collectif



Le Collectif "Chemins en Danger", créé lors des discussions parlementaires pour la loi "Biodiversité" (cf. la Lettre n°12), souhaite proposer des améliorations sur la législation actuelle des chemins ruraux.

Quelques membres du Collectif ont rencontré la Fédération Nationale des Chasseurs, la Fédération Française de Randonnée Pédestre et l'association Codever pour échanger sur le sujet. Avec les élections de l'année 2017, le Collectif a préféré attendre avant de reprendre contact avec les députés et autres élus. En revanche, un gros travail d'étude des textes actuels a été réalisé afin d'avoir des propositions pertinentes.

Voici donc les thématiques pour lesquelles le Collectif a l'intention de proposer des évolutions : l'intégration des chemins dans la Trame Verte et Bleue, la définition des chemins, les conditions de vente, le recensement et ses conséquences sur la prescription trentenaire, l'entretien par des tiers et l'échange.

Rencontres sur les chemins

La massette...et non le roseau!



Qui n'a jamais entendu parler de la fable de La Fontaine "Le Chêne et le Roseau"... On connaît ainsi le roseau depuis notre plus tendre enfance mais savez-vous qu'en réalité le roseau commun, de la famille des Poaceae, ne ressemble pas à cela ? il a l'allure d'un "plumeau". Le roseau, tel qu'on l'imagine, est en fait appelé massette à larges feuilles (de la famille des Typhaceae). Il est vrai qu'on l'appelle aussi roseau à massette...



Massette à larges feuilles



Roseau commun

Nous sommes à présent à la recherche d'un juriste ou d'un avocat susceptible de nous conseiller sur la rédaction de nos propositions

Le Portrait

Bruno CALLENS,
président

Bruno a récemment été élu président, succédant ainsi à Dominique MOLET. Il est également vice président de la Fédération des Chasseurs de l'Aisne. Très investi dans le monde associatif, il compte utiliser cette expérience pour développer et pérenniser les chemins ruraux des Hauts-de-France.



Prochains rendez-vous !

La Fête de la Chasse, Pêche, Nature

3 septembre 2017 au Parc de la maison de retraite
Joseph de Friville Escarbotin (80)
à partir de 9h (spectacles de Mario Luraschi)

Plaine en Fête

3 septembre 2017 à Croixrault (80)
10h-18h

Festival végétal

7 et 8 octobre 2017 au Fort de Condé à Chivres Val (02)
14h-17h30 le samedi et 10h-17h30 le dimanche

Salon des maires de l'Aisne

13 octobre 2017 au Forum de Chauny (02)
à partir de 9h



Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie,
association pour la défense des chemins ruraux des Hauts de France
1, chemin du Pont de la Planche
02 000 BARENTON-BUGNY
Tél: 06-38-10-04-85 / Fax : 03-23-79-44-73
Mail : cheminsnpcpicardie@naturagora.fr
Site internet : www.naturagora.fr

Avec le soutien financier de :



Le recensement des chemins ruraux est cofinancé par le FEDER



Crédits photo : Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie sauf indications contraires sur les photos

Rédaction, conception, réalisation : Mylène ESCHEMANN